

# C O M M U N E   D E   M O N T R I O N D

*SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 JUILLET 2008 - 18H30*

## *PROCÈS-VERBAL*

**Date de convocation :** 24 juillet 2008

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - M. MUFFAT Roger Serge - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme. LAVERY Joséphine - M. MUFFAT Michel (La Ranche) ; Mme LANVERS Edith - M. RICCI Pierre - M. PEERSMAN André - M. PERSIN Franck - M. BRAIZE Alain

**Absents et excusés :** -Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFEN Béatrice

**Procurations :**

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges

**A été élu secrétaire de séance :** M BREHIER Emile

### **Approbation du dernier compte rendu :**

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **O.N.F. :**

#### Coupes de bois :

Monsieur Michel MUFFAT présente le programme des coupes de bois pour l'année 2009, établi par les services de l'O.N.F, concernant les parcelles forestières communales.

Il indique que chaque année un volume d'environ 1 000 M3 de bois est mis en vente.

Plusieurs conseillers demandent que dans le cadre des ventes de bois, les entreprises attributaires, nettoient correctement après exploitation, les chemins d'accès et les abords touristiques.

Il est demandé d'établir avec l'O.N.F, un plan prévisionnel de gestion des coupes sur 3 ans, précisant notamment les secteurs concernés. Ceci dans le but de faire coïncider, éventuellement, ces coupes avec des travaux à réaliser sur le même site.

#### Chartes P.E.F.C :

Monsieur Michel MUFFAT présente au Conseil Municipal la charte forestière, qui consiste à labelliser la forêt, dans le cadre d'une gestion durable de celle-ci, afin de permettre de vendre le bois labellisé.

Actuellement dans le cadre de sa gestion la forêt communale répond aux critères de cette charte.

L'adhésion à la charte représente une participation annuelle de 0.50 € par hectare, soit environ 250 € par an.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité sur l'adhésion à cette charte.

#### Gestion des parcelles privées :

Le Conseil souhaiterait sensibiliser les propriétaires privés sur la nécessité de s'organiser pour parvenir à une gestion de ce patrimoine forestier, et permettre ainsi de pouvoir adhérer à cette charte dans l'avenir. Un point sur les possibilités existantes sera présenté aux propriétaires privés après rencontre avec les services de l'O.N.F.

#### Aménagement des sentiers :

Lors de la discussion sur l'état des sentiers, il a été relevé la nécessité non seulement de créer de nouveaux sentiers, pour compléter le maillage de notre territoire, mais également de maintenir en bon état les sentiers existants.

Il a notamment été rappelé la nécessité d'un balisage de ces sentiers, pour permettre aux touristes un usage agréable des différents itinéraires.

Un prévisionnel d'aménagement et de création des sentiers sur plusieurs années, va être réalisé par la commission, en collaboration avec les différents partenaires concernés.

Cette étude devrait entre autre permettre d'établir un coût prévisionnel de ces travaux, et permettre ainsi de choisir les personnes les mieux adaptées pour les réaliser.

#### Stationnement au "Lindarets" :

Le problème de stationnement sur le village des "Lindarets" sera étudié par la commission. Cette commission a pour mission de faire le point en fin de saison estivale, pour connaître les problèmes rencontrés.

Elle devra également vérifier si l'usage du plateau de la Lécherette est optimisé, afin de permettre non seulement un stationnement respectueux du site, mais également permettre la mise en place au bord du torrent d'une aire de pique-nique agréable.

Une proposition sera faite en fin de saison afin d'être appliquée dès le printemps prochain.

### **Aire de Jeux pour Enfants :**

Monsieur Serge Muffat présente au Conseil le projet de réalisation sur la zone du Pré d'une aire de jeux pour les enfants, avec deux propositions.

Il précise que ce projet peut faire l'objet d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 20 %.

Un point précis sur les contraintes de sécurités, notamment concernant l'exploitation de cette aire, va être étudié par la commission travaux.

Il a été précisé que cette proposition devait s'intégrer dans le projet d'aménagement de la zone du Pré.

Le Conseil aura à se prononcer sur ce projet, lors de la présentation des différentes propositions d'aménagement de la commune qui sera faite cet automne par les différents groupes de la commission d'aménagement,

## **Parking souterrain :**

Les travaux de gros œuvre béton sont terminés, la couverture des sorties est en cours de réalisation.

Concernant les travaux d'électricité ceux-ci sont avancés à hauteur de 80 %, et les travaux de plomberie ont commencé.

Une réflexion sur les modalités de gestion du parking souterrain, sera évoquée lors d'une prochaine séance.

### Avenant 1 (lot Charpente) :

Le Conseil Municipal accepte" l'avenant n°1" concernant la réalisation par l'entreprise Favrat, d'un toit sur le bâtiment d'issue de secours, non prévu dans le marché initial.

Le montant de cet avenant s'élève à 20 798.64 € HT.

### Demande subvention (trottoir)

Dans le cadre des travaux du parking, un trottoir va être construit.

Une demande de subvention va être présentée auprès du Conseil général, et au titre des amendes de police.

## **Police Municipale :**

Un contrat avait été passé avec la police municipale, notamment pour faire appliquer la réglementation de stationnement sur la place de la Mairie.

Par suite de la réalisation du parking souterrain, la question a été soulevée sur la nécessité de proroger ce contrat.

Un groupe de travail est constitué : avec Georges LAGRANGE, Serge MUFFAT, André PEERSMAN, afin d'étudier ce point, qui sera évoqué plus précisément lors du prochain conseil municipal.

## **Gendarmerie :**

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion en date du 24 juillet 2008, avec les services de la gendarmerie, la commune de Morzine et la C.C.V.A, au sujet de ce dossier.

Il ressort de cette réunion, un accord de principe de la Commune de Morzine, pour la participation à ce projet, qui intégrerait les personnels de renforts saisonniers.

Concernant la modification de l'implantation de cette dernière sur la zone du Pré, un accord de principe a été donné, des négociations doivent avoir lieu avec les différents propriétaires et personnes concernées.

Le Conseil Municipal, dans ce cadre, donne autorisation à Monsieur le Maire, de procéder aux négociations avec les différents propriétaires.

Un point précis de ces négociations sera présenté lors du prochain conseil municipal.

Arrivée de Monsieur RICCI Pierre (20 h 30)

## **Eau :**

- Toiture du réservoir de l'eau :

Une demande de devis pour la construction d'un toit sur le réservoir des "Lindarets", va être demandée, afin de protéger le réservoir.

Filtre à sable Avenant 1 marché "Thieulin"

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'avenant n°1 au marché avec l'entreprise "Thieulin", pour un montant de 19 267.50 € TTC.

## **Régie photocopie :**

Dans le cadre de l'ouverture de l'agence postale communale, une régie de recettes est ouverte afin de percevoir les frais du service photocopie mis en place.

Les tarifs applicables sont :

- 0.30 € format A3

-0.20 € format A4

## **Compte rendu des commissions :**

**Commission "travaux" :**

Un inventaire des travaux à réaliser sur les réseaux de la commune (voirie, eau, électricité, égout ...) est en cours, afin d'établir une programmation pour les cinq années à venir.

Concernant le personnel, un nouvel agent est recruté dès le 1<sup>er</sup> Août, en CDD de 3 mois avec possibilité de CDI, et une nouvelle employée commencera le 1<sup>er</sup> septembre.

L'effectif à terme du personnel annuel, sera de 4 agents à temps plein.

### Enfouissement réseaux "La Ranche"

Les travaux devraient être terminés en septembre, ainsi que les trottoirs.

### Déchetterie d'Ardent :

Une rencontre est prévue mardi 5 août avec la C.C.V.A, pour la réalisation de ce projet de réaménagement prévu pour cet automne.

### Pont de la Glière :

Les travaux de maçonnerie sont terminés, le goudronnage est prévu vendredi 2 août avec une réouverture dans la soirée, sans circulation alternée à tous les véhicules.

Reste quelques travaux de finition qui seront effectués début août.

### **Commission "Finances" :**

Un point précis des finances de la Commune sera présenté par la commission "finances" lors du prochain conseil municipal.

A cette occasion, des modalités de fonctionnement et de gestion seront définis.

### **Commission "Communication" :**

Le prochain bulletin municipal devrait paraître à l'automne, sur 4 pages.

Une réflexion va être menée pour revoir les modalités de distribution.

Pour la mise en place d'un site internet, une réflexion est en cours avec la communauté de communes.

### **Commission "Aménagement Commune" :**

#### Aménagement du lac :

Afin d'affiner les possibilités de réalisations sur ce site d'une salle d'animation, une demande d'un certificat d'urbanisme pré opérationnel sera déposée prochainement.

#### Chaufferie :

La commission a avancée dans sa réflexion, sur l'installation d'une chaufferie à bois pour desservir les différents bâtiments communaux, mais celle-ci doit être affinée, afin d'apprécier toutes les pertinences de ce projet.

Un point précis sera présenté lors de la séance de septembre.

### **Commission Sécurité :**

Afin de répondre à une obligation légale, lors d'un prochain Conseil une commission de sécurité des pistes va être créée. Un rapprochement avec la "SERMA" dans ce cadre va être mené.

### Plan communal de sauvegarde :

Les communes exposées à des risques naturels forts, ont l'obligation de se doter d'un plan communal de sauvegarde

La Commune de Montriond a fait l'objet d'une lettre de rappel par les services de la Préfecture concernant la réalisation de ce document.

La commission de sécurité va engager une réflexion, pour l'élaboration de ce document.

### Commission scolaire :

#### Location appartement :

Le Conseil Municipal accepte la location à compter du 1<sup>er</sup> Août 2008, à Monsieur Ludovic VIGNAL, d'un appartement à l'école maternelle pour un montant de 450 € (hors charges), mensuel, dans le cadre de son contrat de travail.

#### Informatique :

Un réseau informatique, permettant l'initiation des enfants à l'informatique, va être mis en place cette année, si possible pour la rentrée scolaire.

Ce réseau et la salle informatique répondront aux exigences de l'Education Nationale.

Une formation particulière des enseignantes sera également donnée pour leur permettre un usage optimum de ce réseau.

Le Conseil Municipal donne son accord pour cet investissement d'un montant prévisionnel de 20 000 €.

#### Réfection sol classe :

Les travaux de réfection des sols sont reportés à l'automne.

### DIVERS

#### Assainissement :

Une réflexion va être menée concernant les rejets d'eau usée, par les propriétaires de sources privées.

#### Sécurisation RD 228 :

Le Conseil a étudié plusieurs solutions afin de répondre aux problèmes de sécurité sur la voirie de la commune, notamment concernant la vitesse.

Une solution sera adoptée lors du prochain conseil municipal.

Vente d'un garage au Chéravaux :

Monsieur le Maire, informe le Conseil, d'une demande d'acquisition de la part d'un propriétaire du Chéravaux d'un garage actuellement propriété de la Commune.

Le Conseil dans le cadre de l'ouverture du parking souterrain, et des nouveaux locaux de stockage disponible, donne son accord sur le principe, et charge Monsieur le Maire d'entamer les négociations.

Pompiers :

En l'absence de salle communale, à l'instar d'autres associations de la commune, le Conseil Municipal donne son accord pour la prise en charge financière de la location du gymnase de St Jean d'Aulps, à l'occasion du loto des pompiers.

Séance levée à 23 h 20